

Discours des vœux à la Communauté d'agglomération

Jeudi 17 janvier 2019 à 18h30

Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues,

Mesdames, Messieurs les représentants de l'autorité judiciaire,

Mesdames et Messieurs les représentants des forces militaires, de sécurité et de défense,

Mesdames et Messieurs les représentants des chambres consulaires,

Merci d'être venus si nombreux ce soir, pour cette cérémonie des vœux. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à notre territoire.

Pour débiter ce propos, positivons, disons « que de chemin parcouru cette année encore par notre intercommunalité » !!

Evoquons ensemble les grands chantiers menés ou en cours, les grands défis que nous avons collectivement relevés !

Inutile de le nier, **nous faisons face à une recomposition territoriale de grande ampleur, liée à des évolutions législatives et des changements économiques sans précédent.** Il s'agit de la métropolisation de notre territoire. Celle du Grand Paris nous impacte au premier chef. Cette nouvelle donne territoriale s'accompagne également d'une polarisation de l'activité dans les territoires les plus dynamiques au détriment des territoires les moins intégrés. Cette transformation fragmente notre pays et oppose, souvent de façon caricaturale, territoires périphériques et métropoles, espaces ruraux et espaces urbains, territoires relégués et territoires intégrés.

Face à cette fracture territoriale, je suis convaincue qu'ensemble nous avons essayé, avec un certain succès, de conforter notre solidarité et de renforcer le développement et l'attractivité de notre territoire.

Nous avons constitué avec les agglomérations de Troyes et Chaumont un Pôle Métropolitain. Comme nous, elles se situent au carrefour de grandes régions et à leur marge mais elles sont riches de leur histoire, de leur patrimoine et de leur dynamisme. Une des vocations premières de ce Pôle Métropolitain est d'être un interlocuteur de taille et de poids, d'une part, de l'Île-de-France et du Grand Paris et d'autre part, des centres de décisions de nos grandes Régions.

Nous luttons également contre la relégation des territoires partant du principe qu'il n'y a pas de territoires secondaires dans le Grand Sénonais. Les projets que nous conduisons, qu'il s'agisse de l'assainissement, de l'éclairage public ou de la mise en place du tri sélectif, pour être concrète, bénéficient à toutes les communes, de façon égale. **Alors que la disparition des services publics en zone rurale n'a jamais été autant dénoncée, nous pouvons être fiers de dire qu'en ce qui concerne nos compétences, nous faisons plus que maintenir des services de qualité et de proximité dans tout le territoire, nous en apportons de nouveaux.** Grâce au rétablissement de notre situation financière, salué par la Chambre régionale des comptes et

en dépit de la baisse des dotations d'Etat, nous avons fortifié notre bassin d'emploi en favorisant les conditions de notre développement et en utilisant tous les dispositifs existants. Nous avons fait en sorte qu'enfin, le cœur de la ville-centre batte au même rythme que celui des autres communes ; qu'enfin, il y ait une véritable synergie entre les zones urbaines et les zones rurales. **Notre agglomération veut être un facteur d'équilibre territorial.**

Je voudrais m'arrêter quelque peu sur cette notion d'équilibre. Je crois qu'elle est la clef de voûte du fonctionnement de notre collectivité. Elle est d'autant plus essentielle que nous avons su éviter les éventuels déséquilibres de sa croissance fulgurante, passée en quelques années de 9 à 19 puis à 27 communes.

A mes yeux, cet équilibre repose sur 3 piliers constitutifs de sa stabilité.

Premier pilier : le collectif.

Au niveau politique, nous avons un bureau communautaire qui se réunit très régulièrement où siègent tous les maires et tous les vice-présidents. C'est un véritable espace de discussion, de concertation où chacun peut défendre l'intérêt de sa commune, participer à la construction de projets d'intérêt général pour le territoire et surtout être informé de toute l'actualité de notre collectivité ce qui assure la transparence de notre gestion. Nous avons donc adopté une logique de transversalité, afin que les compétences des uns et des autres bénéficient à l'ensemble du territoire et que les talents s'additionnent.

Au niveau institutionnel, nous développons tous les partenariats qui sont utiles au territoire. La loi NOTRE a clairement installé le couple Région-Agglomération en matière de développement économique et nous collaborons de façon étroite avec la région Bourgogne-Franche Comté et l'AER, son agence économique régionale. Bien entendu, nous travaillons également avec nos partenaires « historiques » : la CCI, la CMA, la Chambre d'agriculture, le Département, l'Etat et ses agences, et notamment l'agence de l'eau.

Au niveau administratif, nous avons procédé à la mutualisation des services entre la ville de Sens et l'agglomération qui a entraîné un véritable saut qualitatif qui bénéficie à tous. A nouveau, je remercie l'ensemble des agents des services mutualisés qui ont véritablement le sens du service public et le souci du territoire. **Les élus, même les plus talentueux et les plus motivés, ne peuvent réussir sans l'investissement et le soutien aux projets de l'ensemble du personnel et si nous parvenons à réaliser autant de d'actions, c'est grâce aux quelque 850 agents de nos deux collectivités.**

Deuxième pilier : le territoire. Tous les dossiers que nous traitons, tous les projets que nous menons, tous les chantiers que nous lançons couvrent l'ensemble du territoire au bénéfice de son aménagement et de son attractivité. **Nous travaillons à la fois sur le court terme et sur le long-terme. Les élus passent et le territoire reste.** Je pense par exemple à la montée en débit et à la fibre qui sont actuellement en court de déploiement. Je pense aussi à l'important travail que les élus de toutes les communes conduisent pour notre PLUi-H qui vise à dessiner le visage du Grand Sénonais pour les 15 prochaines années au sein du document porté par les 5 intercommunalités du Nord de l'Yonne : le Schéma de Cohérence territoriale dit SCoT.

Troisième pilier : le quotidien. Nous avons vu fleurir ces dernières semaines sur nos ronds-points le mouvement des Gilets Jaunes. Des voix se sont élevées qui ont dénoncé le manquement de la classe politique à son rôle, à sa fonction. Ici, nous avons à cœur de remplir notre mission d'améliorer le quotidien de nos concitoyens et leur permettre de vivre mieux.

Ces méthodes de fonctionnement mises en œuvre collectivement ont été récompensées par nos pairs dans le cadre des Trophées des Marianne de l'Yonne. En 2018, la Communauté d'agglomération a raflé 3 Marianne, soit un tiers des récompenses décernées à l'ensemble des 428 communes du département !

- La ville de Sens a été récompensée pour la création des Espaces Culturels Savinien
- La commune d'Etigny a été primée pour ses travaux d'aménagement de l'entrée de village, route de Marsangy
- La commune de Fontaine la Gaillarde a également obtenu un trophée pour le réaménagement de son centre-bourg dans le cadre de l'opération « Cœur de village ».

En effet, la mutualisation des moyens et des services mais aussi l'intégration dans nos services d'une architecte – chose assez rare pour les collectivités de notre strate – permettent aux 27 communes de l'Agglomération de pouvoir conduire des projets d'ampleur. C'est le cas pour Etigny et Sens qui ont été accompagnées dans l'élaboration de leur projet par plusieurs services et bénéficier de l'expertise de nombreux agents. Quant à Fontaine-la-Gaillarde, elle a pu disposer de marges de manœuvres budgétaires plus importantes compte-tenu du transfert sans compensation de plusieurs compétences et elle a pu bénéficier d'un fonds de concours de l'agglomération. Sur 3 ans, ce sont d'ailleurs près de 900 000 € de subventions de l'agglomération qui ont permis à nos communes de mener à bien 86 opérations.

La mutualisation, le pari du collectif et le choix de travailler de façon transversale nous ont permis de créer une véritable spirale vertueuse pour concrétiser les projets de chacune de nos 27 communes.

*

Permettez-moi maintenant de faire un focus sur une partie de nos compétences.

Aménagement numérique du territoire : un important travail a été réalisé. Le déploiement de la fibre va se faire en deux temps sur le Grand Sénonais. La première étape est en cours et concerne 16 communes. Cela représente 12 256 foyers et entreprises raccordés à la fibre et un volume d'investissement de 1 225 600 € pour l'agglomération. La seconde phase est en cours de finalisation et concerne les 10 communes restantes de notre territoire, Sens bénéficiant gratuitement du déploiement de la fibre par l'opérateur Orange. Elle aurait dû s'achever en 2030, mais je peux vous annoncer que l'ensemble du Grand Sénonais sera finalement raccordé à la fibre dès 2025. Quant à la résorption des zones blanches de téléphonie mobile, l'agglomération a investi 215 000 € pour construire le pylône de Dixmont, mis en service en juillet, et celui des Bordes, mis en service au plus tard à la fin de ce mois de janvier.

La sécurité et de la prévention de la délinquance : je regrette que l'on réduise trop souvent l'action du CISPD, conseil intercommunal de prévention de la délinquance, à l'accueil des gens du voyage. Certes, nous sommes la seule collectivité qui remplit ses obligations légales sur ce sujet en disposant d'une aire d'accueil pour les grands passages. Je souhaite par conséquent que l'Etat, en toutes circonstances, soit plus présent à nos côtés lorsqu'il s'agit de lutter contre les installations illicites, aussi bien sur le domaine public que privé. Soulignons par ailleurs l'important travail de prévention qui est mené. Ce sont près de 600 lycéens qui ont été sensibilisés au phénomène de la radicalisation. Ce sont 700 collégiens de Paron, Sens et Villeneuve-sur-Yonne qui ont travaillé sur des questions de citoyenneté et d'accès à la justice. Ce sont 150 élèves de CM2 des écoles de Gron, Maillot, Noé et Sens qui ont bénéficié de l'exposition « 9-13 Moi, jeune citoyen ».

Tourisme et attractivité : notre territoire a pérennisé chaque été une importante manifestation organisée en 2014 à l'occasion des 850 ans de notre cathédrale. Son rayonnement dépasse largement

les frontières de notre département et contribue à affirmer l'identité de notre territoire. Il s'agit bien sûr du spectacle des Lumières de Sens, à la Cathédrale de Sens et depuis 2017 à la porte de Villeneuve-sur-Yonne. Cette année encore, ce spectacle a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs tout au long de l'été. Nous poursuivons en 2019 la mise en valeur de notre patrimoine remarquable, sur l'ensemble du Grand Sénonais, avec le lancement de la mise en lumière de nos édifices historiques.

L'office de tourisme, que nous finançons à hauteur de 335 000 euros par an, mène un important travail. Le Festival Garçon la Note est victime de son succès, au point que nous allons devoir nous doter d'une charte afin de garantir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Ce sont aussi de nombreuses visites thématiques et parcours de découvertes qui sont proposés et rencontrent un succès croissant. 2019 en tout cas verra l'Office de Tourisme quitter ses bureaux actuels bien trop exigus pour emménager au Relais Fleuri, dans des locaux rénovés par la ville de Sens et surtout à la taille de l'ambition que nous nourrissons en matière touristique pour ce territoire. Merci à son président, sa directrice et à toute leur équipe.

Notre école de musique, danse et théâtre intercommunale est le fruit de l'union des écoles de Sens, Villeneuve-Sur-Yonne et Paron. Cette école est aujourd'hui la plus fréquentée du département et deviendra demain un conservatoire à rayonnement intercommunal. Je pourrais aussi évoquer **les nombreuses évolutions en matière d'eau et d'assainissement** pour les habitants du Grand Sénonais, qui désormais consomment, à un coût inférieur à la moyenne départementale, une eau de meilleure qualité et bénéficient d'un meilleur réseau d'assainissement.

Venons-en à notre principale compétence, celle du développement économique.

Plus qu'une évolution, c'est un vrai changement de positionnement, au plus près de notre territoire et des acteurs du monde économique.

Bien sûr, nous continuons à acquérir et à aménager des terrains pour étendre nos zones d'activités avec le partenariat conclu avec la SAFER. Décidés en 2018, ce sont déjà 37 ha supplémentaires qui permettront d'étendre la zone des Vauguilletes et près d'un demi-million de subventions obtenus de l'Etat pour commencer les aménagements. Pour les années à venir, nous poursuivons notre travail d'acquisition à Gron, entre Salcy et Etigny, avec pour objectif d'acquérir 30 ha supplémentaires. C'est un travail essentiel que de reconstituer de la réserve foncière, en parallèle de la valorisation des locaux disponibles et des friches industrielles, afin de toujours pouvoir apporter une réponse aux porteurs de projets.

Nous renforçons les synergies avec nos partenaires naturels. Dans le cadre du Pôle Métropolitain nous avons élaboré, avec les 3 CCI, un guide du stage et de l'alternance, partagé et en ligne, permettant de rapprocher les offres et les demandes sur l'ensemble de ces trois territoires. Nous allons signer avec la présidente du conseil régional une convention d'aides à l'immobilier permettant aux entreprises de profiter d'aides pour la construction de leur bâtiment. C'est à cette échelle que nous devons travailler et nous affirmer. **Actuellement premier territoire industriel du département, nous devons conforter notre vocation.**

Dans le domaine de la formation et de l'insertion dans l'emploi, nous avons renforcé nos liens avec le lycée et les établissements d'enseignement supérieur, afin de promouvoir notamment les filières techniques et leurs nombreux débouchés sur le territoire. En collaboration avec la ville de Sens, c'est tout un écosystème que nous avons développé au sein de l'espace Henri

Sanglier – au LAPS – où se côtoient structures pour l’emploi et l’insertion avec PEIPS mais aussi les acteurs de la création à l’accompagnement regroupés dans la « Fabrique à Entreprendre », structure labellisée en 2018 par la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations.

En direction du commerce et afin de soutenir l’activité dans nos centres villes et de nos centres-bourgs, nous avons voté un abattement de 15% sur la taxe foncière pour tous les commerces de moins de 400 m². Ajoutés à la mise en place d’un fonds de concours « développement économique » à destination des communes, ces arguments financiers sont des atouts pour le maintien et le développement de notre tissu commercial. Notre office du commerce et de l’artisanat, l’OCAS, est désormais étendu à l’ensemble du territoire.

L’agglomération n’est donc plus seulement un aménageur, un facilitateur de projets, elle devient un animateur de réseaux. Un animateur qui a l’ambition de permettre au territoire de passer un cap, de répondre aux défis de notre temps. Ainsi, nous nous sommes lancés en 2018, aux côtés de l’association DéfiSON, et avec le soutien de la CCI et de l’UIMM, dans la promotion des filières du son, du vibratoire et de l’acoustique en organisant des conférences thématiques et les premières Journées professionnelles consacrées à l’électronique, au numérique et au son. Au-delà de notre volonté de faire découvrir aux habitants du Grand Sénonais et à leurs voisins icaunais l’immense palette d’usage que nous offre le son aujourd’hui, **il y a surtout une ambition. Celle de faire se rencontrer entre eux, autour de plusieurs filières industrielles, des acteurs locaux, des experts, des étudiants. Celle de susciter des échanges entre dirigeants ou cadres d’entreprises et spécialistes dans les domaines de l’innovation, de la Recherche et du Développement.**

Oui, le sénonais se doit d’être plus que jamais une terre d’expérience et d’innovation.

Lors de la Foire 2018, l’Agglomération et la Ville, avec le soutien de Transdev – Sénonais Mobilités, ont lancé un projet inédit, une première européenne : une navette autonome en milieu ouvert en centre-ville. A l’origine de cette expérience, il y avait la volonté de populariser l’usage des nouvelles technologies et de réfléchir à l’évolution des services publics, notamment en matière de transport urbain, et surtout l’ambition de participer, à notre échelle, à la transition numérique. Cette ambition a d’ailleurs été récompensée en 2018, par le trophée Or au concours Fimbacte dans la catégorie « Concepts et produits » et le Prix Territoria d’or, catégorie Transition énergétique.

Dans le domaine agricole, et ce de manière plus confidentielle, des terres sénonaises ont fait l’objet d’expérimentation de cultures par robots géo positionnés capables de réduire les intrants et de mieux protéger les sols, écologiquement et économiquement viables pour la grande culture.

Nous avons pris pleinement conscience des mutations de notre économie et de la révolution numérique. **Nous faisons ainsi le choix d’assumer et d’assurer la transition numérique pour l’ensemble du territoire.** C’est notre défi.

Nous travaillons également à repenser en profondeur la relation entre les citoyens et l’administration, en dématérialisant les démarches administratives, en modernisant notre action publique : 2019 verra l’instauration d’un guichet unique, pour la ville de Sens et la Communauté d’Agglomération. C’est la même ambition qui anime l’Office de Commerce et d’Artisanat du Sénonais qui fait évoluer sa stratégie en direction du numérique et anime désormais un réseau de commerçants et d’artisans, en leur assurant un accompagnement et une visibilité accrues sur internet.

Dans le domaine de la formation, nous sommes fiers d’accueillir au sein du pôle Formation des Industries Technologiques, plus connu sous le vocable « institut d’enseignement supérieur », de nouvelles formations qui ouvriront en septembre prochain dans le cadre de l’Ecole

d'ingénierie informatique. Et il convient de ne pas oublier nos réflexions menées actuellement dans le cadre d'appels à projets gouvernementaux pour accompagner des personnes éloignées de l'emploi, en travaillant en étroite collaboration avec des start-up spécialisées dans l'inclusion numérique et la formation continue.

Mais cette ambition de devenir un territoire numérique, ne pourra se faire qu'en accompagnant les publics dans une maîtrise renforcée des outils : agents de la fonction publique mais aussi salariés des entreprises, demandeurs d'emploi ou publics en insertion, jeunes et moins jeunes. **C'est le prochain challenge qui s'ouvre devant nous et que nous allons relever tous ensemble cette année.**

L'année 2019 verra la poursuite de la dynamique que nous avons engagée dans tous ces domaines et surtout la consolidation des piliers sur lesquels nous avons bâti notre action. **Plus que jamais, 2019 sera placé sous le signe de la force du collectif, du choix du territoire et de l'ambition pour le quotidien.**

Nous affirmerons cette force du collectif. Nous avons connu, en janvier 2018, un nouvel épisode d'inondation. **La solidarité qui s'est mise en œuvre entre l'agglomération et ses communes face à cette catastrophe doit servir de modèle à celle qui doit être mise en place en amont par l'ensemble des territoires du nord de l'Yonne.** Même si l'Etat a transféré aux intercommunalités sans moyens autre qu'une nouvelle taxe cette responsabilité, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'année qui débute sera celles d'importantes avancées par l'agglomération en matière de prévention des risques d'inondation auxquels nous sommes particulièrement exposés. Notre nouveau partenariat avec l'établissement public territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs qui gère les barrages du bassin de la Seine amont nous permettra une meilleure efficacité. Avec les élus en charge de ces sujets, nous refusons que cette solidarité entre territoires et collectivités se perde dans des études ou autres réflexions prospectives : moins de paroles et plus d'actions !

L'année 2019 verra s'affirmer encore plus résolument le choix du territoire. Avoir une telle ambition, c'est être capable de penser sur un temps plus long et oser s'engager résolument pour l'avenir.

Gouverner c'est prévoir, c'est s'appuyer sur le passé pour vivre pleinement son présent et prévoir l'avenir.

Je pense au choix fait dans les années 1980 de valoriser énergétiquement nos déchets par la construction d'une usine d'incinération adossée à un réseau de chaleur qui fournit en chauffage et eau chaude sanitaire les quartiers en zone urbaine prioritaire, le lycée, le centre hospitalier, le centre nautique Toinot et le complexe sportif Roger Breton. Je pense aussi à la décision de créer le port de Gron dans les années 2000. C'est une vraie opportunité environnementale et demain économique pour le transport de marchandises par la voie fluviale.

Dans le Sénonais nous nous lançons dans des projets de longue haleine dont nos enfants seront les principaux bénéficiaires. Et je souhaite qu'en 2019 nous réalisons des avancées décisives concernant l'agrandissement de notre unité d'incinération pour tout le nord de l'Yonne et au-delà et la prolongation de notre réseau de chaleur à horizon 2030 dans le cadre du schéma régional. Je souhaite également que le prolongement de la déviation de Sens se concrétise qui,

avec la reconstruction du pont de la zone de Salcy, assurera la pérennité de l'économie des zones d'activités implantées à proximité de cet axe structurant.

Enfin, plus que jamais, en 2019, nous aurons l'ambition du quotidien. Nous améliorerons le cadre de vie de nos concitoyens. Nous achèverons la prolongation de l'itinéraire cyclable le long de l'Yonne entre Armeau et Rosoy. Nous poursuivrons les travaux lancés en matière d'éclairage public et d'assainissement pluvial pour l'ensemble des communes. Nous commencerons également à recueillir les premiers fruits du Contrat local de santé que nous avons signé il y a quelques semaines, en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agence régionale de la santé. Du renforcement des soins de proximité au combat pour une meilleure accessibilité aux soins en passant par la lutte contre l'isolement, c'est une série d'actions qui vont être mises progressivement en place. Une équipe mobile santé précarité sera notamment déployée avec l'appui du centre hospitalier spécialisé et du centre hospitalier de Sens. Un réseau de « voisins bienveillants » verra le jour pour anticiper la perte d'autonomie de nos aînés. Des actions de préventions en particulier pour prévenir les conduites addictives de nos jeunes seront également menées.

Je suis aujourd'hui confiante dans l'avenir de notre agglomération. Collectivement, nous avons rétabli notre situation financière. Collectivement, nous avons dessiné les grandes lignes qui guident notre action. Collectivement, nous avons fait du Grand Sénonais la tête de proue de notre département, liaison avec notre voisin, le grand Paris.

Il nous reste à faire mieux connaître au plus grand nombre les richesses de notre territoire et le dynamisme dont font preuve nos concitoyens. C'est pourquoi, et parce que je tiens à ce que Sens et l'ensemble de l'Agglomération du Grand Sénonais continuent d'avancer main dans la main, je vous propose de rejoindre la démarche de marketing territorial que nous avons entamée au niveau de la ville. Je vous propose que l'année 2019 soit celle où notre territoire affiche son ambition d'être un acteur territorial essentiel au niveau départemental et régional. Je vous propose que 2019 soit l'année où nous affirmerons collectivement l'attractivité de notre agglomération du Grand Sénonais !

Au nom de l'ensemble des maires des communes, des vice-présidents et des élus de l'agglomération, je vous souhaite une très belle et très riche année 2019.